



SPORT ATHLETIQUE AUTERIVAIN XV

LA CHARTE DU JOUEUR COMPÉTITION

Cette charte définit les règles de bonne conduite au sein du Club S A Auterivain entre le joueur, les entraîneurs et les dirigeants du Club.

Le joueur fait honneur aux couleurs de son club (Rouge et bleu) et sa tenue, sur et en dehors du terrain, doit être irréprochable.

La séance d'entraînement est un moment de travail destiné à faire progresser les joueurs. La concentration, l'investissement et la rigueur sont des facteurs indispensables à la réussite.

Le respect des horaires, être à l'heure (entraînements et matchs), prévenir si absence, être à l'écoute et respecter les consignes (entraînements et matchs) sont des gages pour avoir une bonne vie de groupe et conserver un bon esprit d'équipe.

Ne pas quitter l'entraînement en cours de séance sans avoir prévenu son/ses entraîneur (seul habilité à en définir la fin) et sans avoir eu son autorisation.

Le respect des partenaires et des entraîneurs doit permettre à chacun de vivre sainement sa passion.

Faire part en toute confiance de ses difficultés à son (ses) entraîneur(s), qui sera (seront) à l'écoute afin que soient trouvées et construites les solutions adéquates.

Les vestiaires sont un lieu de préparation de la séance. Le calme y est de rigueur et le respect de l'endroit, du personnel et de l'encadrement sont une preuve d'éducation sportive.

Le matériel a un coût (ballons, maillots,...), merci de le respecter

La concurrence doit être un facteur de progrès et de réussite. Il faut donc accepter de ne pas être dans le groupe qui honorera la compétition et de faire en sorte de l'intégrer.

Tout joueur du S.A.A XV se doit d'entrer sur le terrain pour gagner. Cependant il doit le faire en respectant les principes de loyauté et de fair-play.

Le capitaine de l'équipe se doit d'encourager ses partenaires à se dépasser. Il doit veiller à ce que l'équipe ne déroge pas aux lois du jeu.

Le joueur se doit de respecter les engagements pris en début de saison envers ses partenaires, ses entraîneurs et ses dirigeants. Il en est de même pour les dirigeants et les entraîneurs envers le joueur.

Le joueur doit être titulaire d'une licence auprès du S.A.A XV avant le début de la saison officielle.

Je comprends et j'accepte cette charte de bonne conduite

Nom et Prénom

Date

Signature joueurs (et parents pour les joueurs mineurs)